

**ACADEMIE DE STRASBOURG
INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE**

Patrick DENNI
Odile MALAVAUX
Marie-Christine MILLER
IA-IPR d'anglais
Tél : 03 88 23 38 59

Courriels : patrick.denni@ac-strasbourg.fr
odile.malavaux@ac-strasbourg.fr
m-christine.miller@ac-strasbourg.fr

Chère collègue, cher collègue,

L'inspection comporte deux volets : l'observation d'une séance et l'entretien avec l'enseignant.

I - Observation de la séance

Nous vous prions de bien vouloir nous remettre en début de séance les documents suivants :

- 1- **Fiche de programmation des cours** :
 - descriptif **succinct** des séquences ou unités déjà réalisées : thématiques, projets, tâches finales
 - descriptif précis de la séquence en cours : **supports** utilisés et **procédures d'évaluations**.
- 2- **Fiche de préparation de la séance observée** :
 - **tâche intermédiaire (ou finale) et objectifs**
 - **bref descriptif du déroulement de la séance**
 - photocopie de **tous les documents** utilisés pendant la séance observée (extraits de manuels, textes, documents iconographiques, aides...).
- 3- **Evaluations réalisées dans le groupe classe depuis le début de l'année: tâches intermédiaires ou finales, quelques productions d'élèves, grilles d'évaluation et/ou d'auto-évaluation de l'oral** (si elles ne figurent pas dans le cahier de texte) et **notes ou niveaux** correspondant à ces évaluations.
- 4- **La copie de I-prof** avec, notamment les formations suivies les trois dernières années.

Remarque : le cahier de textes sera consulté préalablement dans sa version numérique.

II- Entretien après la séance

- 1- la conduite et l'analyse de l'acte pédagogique :
 - bilan de la séance : mise en activité des élèves, pertinence des choix pédagogiques (points forts et marges de progrès)
 - mise en perspective des choix pédagogiques avec les enjeux actuels de la didactique des langues
- 2- l'implication dans la discipline et dans l'établissement :
 - travail d'équipe disciplinaire (évaluations pratiquées, en lien avec les niveaux du Cadre européen commun de référence)
 - investissement dans la vie de l'établissement et au sein du système éducatif
 - choix de formation
 - maîtrise / utilisation des TICE en lien avec la pratique pédagogique
- 3- toute question que vous souhaitez évoquer.

Bien cordialement,

Les IA-IPR d'anglais
Patrick DENNI, Odile MALAVAUX et Marie-Christine MILLER